



Colloque « L'École plurilingue outre-mer »

du 14 au 17 novembre 2011

Pape'ete, Tahiti, Polynésie française

Partenaires institutionnels

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de Polynésie française
Direction de l'Enseignement primaire de Polynésie française
Université de Nantes (Labécd – EA 3259)
Université de la Nouvelle-Calédonie (CNEP – EA 4242)
Université de la Polynésie française
Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie
Institut de Recherche pour le Développement

Contexte

Dans les collectivités françaises d'outre-mer, la plupart des enfants naissent et grandissent dans des environnements familiaux et sociaux où s'emploient une ou plusieurs langues, autochtones ou issues de migrations, différentes du français, seule langue officielle et langue principale de scolarisation. Dans ces contextes, la langue d'origine des élèves, qu'ils ne maîtrisent pas forcément, a souvent un statut social peu valorisé dans la société (Hamers et Blanc, 1983), ce qui peut avoir des répercussions sur les dimensions conatives, à savoir la personnalité des élèves, leur motivation, leur estime de soi et leurs compétences sociales, dimensions qui conditionnent la réussite scolaire.

L'école outre-mer est par ailleurs l'héritière du modèle éducatif national et présente avec ce dernier une forte homologie en termes d'organisation, de contenus d'enseignement, de formation des enseignants et d'encadrement pédagogique. Or le modèle national manifeste une tolérance très relative à la promotion des autres langues que le français dans le premier degré, à l'exception de l'anglais. Historiquement, l'école républicaine avait même pour objectif de faire disparaître les particularismes culturels et linguistiques locaux (Salaün, 2005). De cette tradition monolingue subsistent parfois dans l'école et dans les familles des stéréotypes concernant l'éducation bilingue : sont évoqués notamment des risques de confusion des langues et de surcharge cognitive qui ne permettraient pas à l'élève bilingue d'apprendre dans les mêmes conditions que l'élève monolingue (Abdelilah-Bauer, 2006).

Pourtant, la plupart des résultats obtenus dans des travaux scientifiques internationaux dans le domaine du bi et plurilinguisme précoce (pour une revue, voir Bialystok, 2001) tendent à mettre en évidence plutôt des effets de transferts positifs réciproques entre la langue maternelle et la langue seconde, lorsque les deux langues sont valorisées. Parmi les études qui postulent un « *avantage bilingue* » dans ces conditions de double valorisation, plusieurs soulignent la supériorité des enfants bilingues pour des compétences impliquées dans le développement cognitif et la réussite scolaire (capacités métalinguistiques, fonctions exécutives, perception spatiale, raisonnement mathématique, etc.) (Bialystok, 2009 ; Cummins, 2000 ; Hamers, 2005). Le domaine conatif, en particulier la confiance en soi et le sentiment identitaire des enfants, sort également renforcé de l'emploi de la langue d'origine comme langue d'enseignement, avec pour résultat l'augmentation de la motivation, de l'esprit d'initiative et de la créativité des élèves (Lüdi, 2002).

L'école outre-mer devrait donc pouvoir tirer profit du multilinguisme sociétal et jouer un rôle équilibrant en valorisant les langues d'origine des élèves et en favorisant l'essor d'un bilinguisme

additif précoce. De fait, sous l'impulsion d'une demande sociale croissante de reconnaissance des identités culturelles locales, la plupart des départements et collectivités d'outre-mer ont introduit les langues autochtones dans leurs cursus scolaires. C'est le cas, entre autres, de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

Depuis l'extension de la loi Deixonne (1951) à la Polynésie française en 1981, l'enseignement du tahitien a été introduit en maternelle et au primaire, et l'année suivante dans le premier cycle du secondaire en tant que langue vivante 2 optionnelle. Le tahitien est matière à option au baccalauréat depuis 1985. Ces dispositions sont consolidées dans les versions successives de la loi organique qui précisent par ailleurs, dès 1984, que « sur décision de l'assemblée de la Polynésie française, la langue tahitienne peut être remplacée (...) par l'une des autres langues polynésiennes ». Depuis 2004, les dispositifs d'enseignement des langues polynésiennes sont renforcés dans le premier degré. Un cursus de formation est prévu dans les établissements de formation des personnels enseignants, à l'École normale mixte dès 1982 et, depuis 1999, à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres, devenu École interne de l'UPF. La loi Deixonne a également été étendue à la Nouvelle-Calédonie en 1992, quatre langues kanak étant introduites aux épreuves du baccalauréat (drehu, nengone, ajië, paicî). Dans le prolongement de l'accord de Nouméa (1998) qui dispose que « les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture », les programmes scolaires du primaire public calédonien, promulgués en 2005, prévoient un enseignement facultatif des langues kanak et un concours spécial bivalent français-langue kanak de professeur des écoles a été créé en 2006. En Guyane, la présence des langues locales dans le système éducatif est également récente. Le créole guyanais a bénéficié le premier d'une introduction à l'école en 1986 puis, depuis 2008 bénéficie d'un enseignement bilingue (parité horaire) expérimental. Les autres langues (amérindiennes, businenge et hmong), ont, depuis 1998, bénéficié des programmes Médiateurs Culturels et Bilingues puis Intervenants en Langues Maternelles. D'une mission visant à « faciliter la tâche des maîtres [...] », accueillir « les enfants à l'école primaire dans leur langue maternelle et [participer] à des expériences pédagogiques utilisant cette langue pour faciliter l'apprentissage du français », le dispositif a renforcé son action en considérant ces langues comme langues d'enseignement dans les deux premiers cycles de l'école primaire.

Ces contextes sont particulièrement intéressants à étudier car s'il existe une large littérature scientifique sur les effets positifs du bilinguisme sur le développement du langage et sur la réussite scolaire, ces recherches sont souvent issues d'études anglophones dans lesquelles les langues étudiées sont des « grandes » langues (anglais, français, espagnol, mandarin, hébreu, etc.). Comparativement, il existe peu d'études françaises sur le bilinguisme et encore moins dans des contextes ayant des langues de statuts très différents.

C'est pourquoi un programme de recherche intitulé ECOLPOM, pour « Ecole Plurilingue Outre-mer », a été engagé par une équipe de douze enseignants-chercheurs, issus de quatre laboratoires français, spécialisés en psycholinguistique, en sociolinguistique et en linguistique, en concertation avec les autorités pédagogiques de ces trois collectivités, afin d'évaluer les programmes d'enseignement bilingue français/langues locales.

Ce programme, financé par l'Agence Nationale de la Recherche (n°ANR-08-BLAN-001-02) et qui s'étend sur trois ans, de 2009 à 2011, comporte deux axes complémentaires. L'axe psycholinguistique évalue l'impact global des programmes bilingues sur les compétences langagières des élèves, tant en langue locale qu'en français, sur des indicateurs de réussite scolaire (maîtrise de l'écrit, comportements et compétences scolaires) et sur leur développement personnel, du début du cours préparatoire à la fin du cours élémentaire 1. Environ 500 élèves au total sont impliqués dans cette recherche. L'axe sociolinguistique détermine si le renforcement de l'enseignement des langues d'origine à l'école modifie les pratiques langagières, contribue à faire évoluer positivement les représentations linguistiques sur les langues d'origine et sur le français et participe au rapprochement des familles avec l'école. Cet axe est prolongé par une analyse sociodidactique qui, articulant les aspects politiques, institutionnels, socioculturels et sociolinguistiques, propose des stratégies pour favoriser l'évolution de l'école vers un modèle plurilingue, favorable à la promotion des langues locales comme langues d'enseignement, afin d'aider les enfants à se construire comme des êtres plurilingues et pluriculturels.

Objectifs et thèmes du colloque

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement du séminaire « Vers une école plurilingue en Océanie francophone », Nouméa, 10-13 juillet 2007 (<http://archive.univ-nc.nc/ecole-plurilingue.html>) et du séminaire international « L'école plurilingue dans les communautés du Pacifique », Nouméa, 18-27 octobre 2010 (www.agora.nc). Le premier séminaire a fait l'objet d'une publication¹. Les actes du second sont en préparation.

La prochaine rencontre de novembre 2011 abordera plus particulièrement les thèmes suivants :

• État des lieux des situations linguistiques dans les collectivités d'outre-mer

La Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et la Guyane sont les collectivités françaises d'outre-mer qui présentent la plus grande diversité linguistique en totalisant à elles seules plus de la moitié des langues de France (www.dglf.culture.gouv.fr/lgfrance/lgfrance_presentation.htm). Avant d'aborder les questions proprement éducatives, il est indispensable d'avoir une photographie de leur situation démo et sociolinguistique contemporaine.

• Restitution terminale du programme ANR-École plurilingue outre-mer (ECOLPOM)

Le colloque offrira aux participants un bilan final du programme de recherche ECOLPOM. Les résultats psycholinguistiques constatés au bout de trois sessions d'évaluation, ainsi que les conclusions des enquêtes sociolinguistiques seront présentés à l'occasion de cette rencontre par les chercheurs du programme. Ces données permettront de savoir si les hypothèses en matière d'« avantage bilingue » sont vérifiées dans les contextes polynésiens, calédoniens et guyanais. À partir d'une analyse comparée des situations, la présentation s'attachera également à identifier les conditions pédagogiques de mise en œuvre qui déterminent l'efficacité plus ou moins grande des dispositifs bilingues et à proposer d'éventuelles régulations.

• Etat de l'art en psychologie de l'éducation, plurilinguisme et évaluation

Cette rencontre sera également l'occasion de faire un état de l'art des travaux scientifiques sur la psychologie de l'éducation et sur le plurilinguisme précoce. Il permettra aussi d'approfondir la question de l'évaluation comme outil de pilotage du système éducatif, avec l'intégration des problématiques liées à la reconnaissance des langues d'origine.

• Pratiques pédagogiques innovantes

Afin d'allier la pratique à la théorie, des outils et des expériences pédagogiques innovantes, aussi bien en langues locales qu'en français langue seconde, seront présentées par des praticiens de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Guyane ou de Wallis et Futuna. Ces expériences pourront concerner l'école ainsi que l'espace périscolaire.

• Formation des enseignants

Premiers acteurs de la promotion du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans l'espace scolaire, les enseignants polyvalents du premier degré et les enseignants de langues du second degré doivent, au-delà des compétences indispensables dans les langues enseignées, disposer de connaissances générales sur les cultures, sur l'acquisition du langage et des langues, sur les propriétés communes ou divergentes des langues enseignées, sur la didactique des langues et des cultures. Le colloque permettra de proposer des manières de construire ces savoirs et savoir-faire dans le cadre des plans de formation initiale ou continue des enseignants, et d'encourager une réflexion sur leurs représentations et stéréotypes sur ces langues, sur le bi et le plurilinguisme et sur les sociétés pluriculturelles.

¹ Vernaudeau, J., Filloi, V. (eds.), 2009, *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, l'Harmattan.

• Normalisation linguistique et production de supports pédagogiques

L'enseignement des langues et plus particulièrement leur usage scolaire à l'écrit nécessite une normalisation orthographique. Leur nouveau statut de langues d'enseignement appelle également un enrichissement de leur vocabulaire dans les différentes disciplines, en même temps que sont produits de nouveaux supports. Cette réflexion doit être menée en concertation avec les académies de langues et les éditeurs publics et privés.

• Statuts des langues et instructions officielles

Le processus de reconnaissance des langues locales passe aussi par leur inscription dans les instructions officielles. Il convient d'apprécier la marge de manœuvre dont disposent les autorités pédagogiques d'outre-mer en matière d'adaptation aux réalités linguistiques locales dans le cadre des articles 2 et 75-1 de la Constitution² et, le cas échéant, de leurs lois organiques respectives.

Public visé

- Les chercheurs et enseignants-chercheurs intéressés par les questions d'éducation plurilingue, de reconnaissance des langues d'origine et de français langue seconde et de scolarisation
- Les professionnels de l'enseignement public et privé
- Les formateurs de formateurs
- Les élèves-maîtres de l'IUFM et de l'IFEPP
- Les étudiants de LLCR (langues polynésiennes), de Lettres, de LLCE et de LEA de l'UPF
- Les familles
- Les académies de langues
- Les professionnels de l'édition, publics et privés
- Les confessions religieuses ayant des écoles et établissements privés sous contrat d'association

Comité scientifique

Véronique Fillol, maître de conférences de sciences du langage, Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP), Université de la Nouvelle-Calédonie

Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation, Laboratoire de Psychologie « Éducation, cognition, développement » (LABECD), Université de Nantes

Isabelle Nocus, maître de conférences de psychologie du développement, Laboratoire de Psychologie « Éducation, cognition, développement » (LABECD), Université de Nantes, responsable scientifique du programme ANR-Ecolpom

Odile Renault-Lescure, chargée de recherches, Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique (CELIA)/Structures et Dynamiques des Langues (SeDyL), CNRS-IRD-INALCO

Sylvia Richaud, maître de conférences de langue polynésienne, Laboratoire EAST « Sociétés traditionnelles du Pacifique : fondements culturels, histoire et représentations », Université de la Polynésie française

Marie Salaün, maître de conférences de sciences de l'éducation, Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux (IRIS), CNRS-Inserm-EHESS-Université Paris 13

Bruno Saura, professeur de civilisation polynésienne, Laboratoire EAST « Sociétés traditionnelles du Pacifique : fondements culturels, histoire et représentations », Université de la Polynésie française

Sandra Sramski, maître de conférences de sciences du langage et didactique du Français Langue Étrangère à l'Université de la Polynésie française, laboratoire DIPRALANG (Montpellier 3)

² art. 2 : « La langue de la République est le français. » ; art. 75-1 : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. »

Comité organisateur

Gilbert Archier, inspecteur de l'Éducation nationale, adjoint au directeur l'Enseignement primaire de la Polynésie française

Pitu Ateni, professeur certifié, mission coordination pédagogique, Direction des Enseignements secondaires (DES)

Sabrina Choudar-Guarino, chef de la division des affaires générales, DEP

Hina Grepin, directrice de l'Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie (ISEPP)

Eric Lavis, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en sciences, mission coordination pédagogique, Direction des Enseignements secondaires (DES)

Karl Liu, chef de la division des affaires financières, DEP

Ernest Marchal, inspecteur de l'Éducation nationale, en charge du développement des langues et de la culture polynésiennes

Mirose Paia, maître de conférences de langues polynésiennes à l'INALCO, détachée à la Direction de l'Enseignement primaire (DEP) de la Polynésie française, responsable de la cellule Langues et cultures polynésiennes

Jacques Vernaudon, maître de conférences de linguistique océanienne, Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP), Université de la Nouvelle-Calédonie

Bibliographie

Abdelilah-Bauer, B. (2006). *Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues*. Paris : La Découverte.

Bialystok, E. (2001). *Bilingualism in Development : Language, Literacy and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.

Bialystok, E. (2009). Bilingualism : The good, the bad, and the indifferent. *Bilingualism : Language and Cognition*, 12, 3-11.

Cummins, J. (2000). *Language, Power and Pedagogy, Bilingual Children in the Crossfire*. Frankfurt : Multilingual Matters.

Goury, L., Launey, M., Lescure, O., Puren, L. (2005). Les langues à la conquête de l'école en Guyane. *Univers Créoles, « Ecoles ultramarines »*, 5, 47-65.

Hamers, J.F. (2005). « Le rôle de la L1 dans les acquisitions ultérieures », in L.B. Prudent, F. Tupin, & S. Wharthon (eds), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensible*, Berne, Peter Lang.

Hamers, J.F., & Blanc, M.H.A. (2000). *Bilinguality and bilingualism* (2nd ed.). Cambridge : Cambridge University Press.

Lüdi, G. (2002). *Être bilingue*. Berne : Peter Lang.

Salaün, M. (2005). *L'école indigène, Nouvelle-Calédonie, 1885-1945*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Les langues du colloque sont le français et les langues polynésiennes.

Contacts

Isabelle Nocus (LABéCD-Université de Nantes) : isabelle.nocus@univ-nantes.fr

Ernest Marchal (DEP-PF) : ien.ernest-marchal@dep.pf

Mirose Paia (DEP-PF) : mirose.paia@education.gov.pf

Jacques Vernaudon (CNEP-UNC) : jacques.vernaudon@univ-nc.nc

www.ecolpom.univ-nantes.fr

Appel à communication

Les projets de communications (titre, résumé de 300 mots environ, 6 mots clés maximum, nom, adresse et affiliation) devront parvenir, par courrier électronique, à l'adresse suivante :

jacques.vernaudon@univ-nc.nc

→ **Date limite pour la soumission : 30 avril 2011**

→ **Date de notification d'acceptation : 31 mai 2011**

Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement. Les informations seront disponibles sur le site du programme ANR-Ecolpom : www.ecolpom.univ-nantes.fr

Le montant de l'inscription au colloque (incluant 4 déjeuners) est fixé à 6000 F CFP (~ 50 €).